

décidé des dispositions à prendre pour alléger les difficultés économiques que sa nouvelle mesure causera à ces pêcheurs côtiers?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que cela crée des difficultés économiques car le nombre total de phoques sera le même et la valeur des peaux des phoques plus âgés sera sans doute le double de celle des peaux des nouveau-nés que l'on avait coutume de tuer dans ces régions.

[Français]

L'AGRICULTURE

PRÉSUMÉ REFUS DE VERSER DES SUBVENTIONS À CERTAINS PRODUCTEURS LAITIERS

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Plusieurs cultivateurs de la province de Québec se plaignent de ne pas avoir reçu leur subvention pour la production du lait, depuis le mois de juin dernier. Le ministre dirait-il à la Chambre quelles raisons ont motivé le refus d'effectuer ces versements aux cultivateurs?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, on n'a pas refusé de faire ces paiements aux cultivateurs qui y ont droit. Si le député veut bien me soumettre les noms et, de préférence, les numéros de compte des producteurs ayant droit à cette subvention et qui ne l'auraient pas reçue, j'examinerai leur cas.

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LES TAUX D'INTÉRÊT—LES INSTANCES DES GROUPES OUVRIERS

M. Walter Deakon (High Park): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au député de Gatineau en sa qualité de président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Le député dirait-il à la Chambre si le comité obtiendra, au cours de son enquête et de ses recherches sur les taux d'intérêt, les témoignages des représentants des groupes ouvriers?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que la question ainsi formulée soit recevable. Des questions semblables, sur les discussions et les délibérations mêmes d'un comité, ne peuvent être posées maintenant sous cette forme.

[M. Crouse.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LE PROJET DE RETRAIT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Certains pays se sont-ils opposés à ce que le Canada se retire, comme il le projette de le faire, de la Commission de contrôle internationale au Vietnam, et la décision du gouvernement à cet égard s'inspire-t-elle de la conviction que notre participation dans cette commission ne favorise en rien le progrès de la paix dans ce pays?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, peut-être devrais-je commencer par dire clairement que nous ne nous retirons pas de la Commission internationale de contrôle. Nous songeons cependant, à retirer notre personnel de deux des missions de Vientiane et de Phnom Penh, qui continueront cependant d'être branchées sur la commission au Vietnam. De fait, il restera peut-être des fonctionnaires à ces postes, mais ils n'appartiendront pas au ministère des Affaires extérieures.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre me dirait-il si ce retrait est en accord avec des politiques analogues d'autres membres de la Commission internationale de contrôle?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le retrait de personnel de ces deux postes se fait par voie de consultations, mais je doute fort qu'il y ait accord complet.

LA CONSTRUCTION NAVALE

LE CONTRAT AU SOUMISSIONNAIRE LE PLUS PRÈS DE L'ADJUDICATAIRE

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au premier ministre. Comme tous les chantiers navals du Canada manquent de travail et que le gouvernement doit adjuger un contrat pour la construction de deux transbordeurs, le premier ministre songerait-il à attribuer la construction de l'un de ces transbordeurs au soumissionnaire le plus près de l'adjudicataire, pour permettre de surmonter les difficultés de l'heure?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait part, je pense, de la remise à l'étude de la question et de l'assurance de son concours aux parties intéressées, afin que ce nouvel examen soit dans l'intérêt des Canadiens. Je ne saurais en dire davantage pour l'instant.